

**OFFICE OF SPECIAL EDUCATION
AND STUDENT SERVICES**

**EXTENDED SCHOOL YEAR
ESY
SERVICES**

Montgomery County Public Schools fournit les services de l'Année Scolaire Prolongée (ESY) aux élèves éligibles de recevoir des services d'éducation spéciales. Ces services font partie d'une éducation publique gratuite, appropriée et sont fournis en été. Cette brochure est conçue pour vous aider à comprendre les services de ESY et les critères d'éligibilité.

Quels sont Les Services de L'Année Scolaire Prolongée?

Les services de Extended School Year (ESY) (l'Année Scolaire Prolongée) sont fournis au-delà de l'année scolaire régulière aux élèves éligibles recevant des services d'éducation spéciale. Les services de ESY sont designés pour satisfaire des objectifs spécifiques dans le Programme d'Éducation Individuel (IEP) d'un élève. ESY n'est pas simplement l'extension de l'année scolaire, un placement scolaire automatique d'été, ou un programme d'enrichissement d'été; et chaque élève avec un handicap ne nécessite pas nécessairement un ESY. En fait, ESY peut être approprié pour un nombre relativement petit d'élèves avec handicaps. Cependant, l'équipe IEP est légalement obligée de considérer et d'évaluer l'opportunité d'éligibilité au ESY à la réunion de révision annuelle pour n'importe quel élève recevant les services d'éducation spéciale. Les services d'ESY varient par type, intensité, emplacement, inclusion des services relatifs et du terme, selon les besoins de l'élève.

Exemples des élèves qui peuvent avoir besoin des services du ESY

- Un élève de 8 ans avec un retard mental qui vient d'acquérir les compétences pour choisir des aliments et qui, sans le service de ESY, perdra probablement cette compétence.
- Un élève avec l'autisme qui a récemment atteint un objectif social/de comportement qui est conçu pour diminuer la fréquence de conduite nuisible à soi-même et reprendra probablement la conduite nuisible à soi-même au niveau précédent, à moins qu'il/elle ne reçoive des services ESY pour maintenir l'objectif de conduite prévu.
- Un élève de 4 ans avec des retards de développement qui, à l'école, est sur un programme d'apprentissage de la propreté avec des commandes verbales et peut régresser de façon significative durant tout l'été et exiger la formation à nouveau considérable en automne après son retour à un programme scolaire complet.
- Un élève de 10 ans avec un retard mental et une infirmité motrice cérébrale qui a appris à utiliser un élément de communication augmentatif depuis l'automne dernier. Cela a pris l'élève six mois pour maîtriser de façon indépendante les deux premières étapes d'un processus de six étapes. À cause de la nature critique de cette compétence et du temps impliqué pour le nouvel apprentissage, ESY est recommandé.
- Vers la fin du printemps, un élève de grade 5 avec une infirmité spécifique d'apprentissage fait un progrès important dans ses compétences de décodage en lecture. Comme il passe au collège ESY est nécessaire pour maintenir les compétences qu'il vient de commencer à acquérir.

Comment les décisions ESY sont prises?

Généralement l'éligibilité à ESY et services sont déterminés à la réunion de la révision annuelle de l'équipe du IEP pour développer le IEP pour l'année suivante. Les parents d'un enfant avec une infirmité sont des participants égaux, avec le personnel de base de l'école, dans le développement de toutes les parties du IEP, y compris la clause des services du ESY. Les membres de l'équipe du IEP incluent les parents de l'élève, l'élève (si approprié(e)), le représentant de MCPS, l'enseignant(e) d'éducation générale, l'éducateur spécial de l'élève, l'enseignant(e) de classe et d'autres personnes que les parents ou le personnel scolaire pensent utiles pour contribuer au processus, comme l'orthophoniste de l'élève, l'ergothérapeute, le kinésithérapeute et l'enseignant de la vision ou mobilité. Les déterminations du ESY peuvent aussi être faites à une réunion de révision périodique, si ce moment est plus approprié que la réunion de révision annuelle.

Comment l'éligibilité du ESY est déterminée?

I. L'équipe du IEP considère les facteurs suivants pour prendre les décisions d'éligibilité.

Régression/Dédommagement

L'équipe du IEP détermine si, sans les services du ESY, il y a une probabilité de régression substantielle de compétences critiques de la vie provoquées par la pause scolaire et un échec pour reprendre ces compétences perdues dans un temps raisonnable après la pause scolaire.

Degré de Progrès

L'équipe du IEP passe en revue le progrès de l'élève vers la satisfaction des objectifs du IEP sur les compétence critiques de la vie et détermine si, sans les services du ESY, le degré de progrès de l'élève vers ces objectifs empêchera l'élève de recevoir un avantage éducatif de son programme éducatif durant l'année scolaire régulière.

Compétences Naissantes/Nouvelles Opportunités

L'équipe du IEP passe en revue tous les objectifs du IEP visant les compétences critiques de la vie pour déterminer si n'importe laquelle de ces compétences a fait des progrès remarquables. Lorsque les compétences critiques de la vie sont à ce point, l'équipe du IEP détermine si l'interruption d'instruction sur ces objectifs provoquée par la pause scolaire empêchera probablement l'élève de recevoir un avantage de son programme éducatif durant l'année scolaire régulière sans les services du ESY.

Comportement Importun

L'équipe du IEP détermine si la/les conduites stéréotypée(s), ritualiste(s), agressive(s), ou préjudiciable(s) soi-même visée(s) par les objectifs du IEP ont empêché l'élève de recevoir un avantage de son programme éducatif durant l'année scolaire précédente sans les services du ESY; ou si l'interruption de programmation qui adresse les conduites importunes empêchera probablement l'élève de recevoir un avantage de son programme éducatif durant l'année scolaire suivante sans les services du ESY.

Nature et/ou Sévérité de l'Handicap

L'équipe du IEP détermine si, sans les services de l'ESY, la nature et/ou la sévérité de l'handicap de l'élève empêchera probablement l'élève de recevoir un avantage de son programme éducatif durant l'année scolaire régulière. Une compétence critique de la vie est une compétence Comportementale, académique, sociale ou autre compétence déterminée par le IEP comme étant critique au progrès éducatif général de l'élève.

Circonstances Spéciales

L'équipe du IEP, y compris les parents de l'élève, déterminent si, sans les services de l'ESY, il y a des circonstances spéciales qui empêcheront l'élève de recevoir un avantage de son programme éducatif durant l'année scolaire régulière. Les exemples de circonstances spéciales peuvent inclure des élèves qui avaient une entrée tardive à l'école en raison de facteurs spéciaux, l'absence excessive en raison de maladie et de la considération de placement dans un cadre plus restrictif.

II. Compte tenu de la considération de l'équipe du IEP des facteurs énumérés ci-dessus, par rapport à l'IEP et le progrès de l'élève, l'équipe du IEP détermine si vraiment les avantages qu'un élève reçoit de son programme éducatif durant l'année scolaire régulière seront de façon significative compromis si l'élève ne reçoit pas le ESY. Les services de ESY sont exigés sous les Individuals with Disabilities Education Act (IDEA) (Acte Pour l'Éducation des Individus Avec Handicaps) seulement quand une telle régression contrariera considérablement le but du progrès expressif et la régression est suivie par une récupération insuffisante de la connaissance ou des compétences lorsque l'école reprend. Si oui, l'élève exige la clause des services de l'ESY pour recevoir une éducation publique appropriée libre (FAPE).

Comment les services de ESY sont-ils développés?

Si un élève exige les services de l'ESY, l'équipe du IEP développera un ESY IEP qui comprend les informations suivantes:

- Les buts et les objectifs spécifiques qui exigent des services de l'ESY.
- Le(s) type(s), la/les quantité(s) et la durée d'éducation spéciale et de(s) service(s) rattaché(s), y compris le transport nécessaire pour les objectifs du ESY IEP.
- L'environnement le moins restrictif dans lequel les services de l'ESY peuvent être fournis pour satisfaire les objectifs du ESY IEP.
- Le temps nécessaire que l'élève prendra pour participer avec ses pairs sans handicaps.

Les services de ESY varieront selon le type, l'intensité, l'endroit, l'inclusion des services relatifs et le terme selon les besoins de l'élève. Les services de ESY peuvent être fournis dans une variété de cadres, y compris les écoles d'éducation générales, les écoles spéciales, la communauté et la maison. L'équipe du IEP déterminera les services de ESY les plus appropriés et le cadre pour chaque élève.

Et si les parents sont en désaccord avec la décision de l'équipe du IEP?

Les parents ont beaucoup de valeur comme membres de l'équipe du IEP et participeront complètement au processus de la prise de décision du ESY concernant leur fils ou fille. À votre réunion d'équipe du IEP vous recevrez une copie du IEP et les informations sur le ESY. Vous recevrez aussi un résumé écrit de la décision du ESY. Si vous êtes en désaccord avec la décision de l'équipe du IEP, vous pouvez faire appel à la décision en demandant la médiation, une révision administrative, ou une audition de la procédure de plainte en bonne et due forme d'éducation spéciale en appelant le Equity Assurance and Compliance Unit au 301-279-3385. La médiation sera programmée au cours des 20 jours et les recommandations de la révision administrative seront rendues au cours des 20 jours. L'horaire de l'audition de la procédure de plainte en bonne et due forme est le suivant:

- Si la réunion d'éligibilité du ESY est programmée avant le 14 avril, les demandes d'auditions de la procédure de plainte en bonne et due forme du ESY devront garantir qu'une décision est prise au cours des 45 jours de la demande d'audition.
- Si la réunion d'éligibilité du ESY est programmée entre le 14 avril et le 19 mai, les auditions de la procédure de plainte en bonne et due forme du ESY demandées avant le 19 mai devront être programmées dans les meilleurs délais pour garantir qu'une décision d'audition soit prise avant le 15 juin ou au cours des 45 jours de la demande d'audition, ou la date la plus proche.
- Si la réunion d'éligibilité du ESY est programmée entre le 14 avril et le 19 mai, les auditions de la procédure de plainte en bonne et due forme du ESY demandées après le 19 mai devront être programmées dans les meilleurs délais pour garantir qu'une décision d'audition soit prise au cours des 20 jours de la demande d'audition.
- Si la réunion d'éligibilité du ESY est programmée après le 19 mai, les auditions de la procédure de plainte en bonne et due forme du ESY demandées devront être programmées dans les meilleurs délais pour garantir qu'une décision d'audition soit prise au cours des 20 jours de la demande d'audition.

Ce qui suit est un guide pour aider les parents dans la discussion concernant l'éligibilité au ESY à la réunion de révision annuelle de votre enfant.

Questions

Sans les services du ESY sur les compétences critiques de la vie qui ont été identifiées, l'élève régressera t-il/elle à un degré qui l'empêchera de recevoir un avantage de son programme éducatif durant l'année scolaire régulière? **OUI/NON**

Sans les services du ESY, le progrès limité de l'élève vers les objectifs des compétences critiques de la vie qui ont été identifiés l'empêchera t-il ou elle de recevoir un avantage de son programme éducatif durant l'année scolaire régulière? **OUI/NON**

Sans les services du ESY, l'interruption d'instruction sur les objectifs des compétences critiques de la vie qui ont été identifiés l'empêchera t-il ou elle de recevoir un avantage de son programme éducatif durant l'année scolaire régulière? **OUI/NON**

Sans les services du ESY, les mauvaises conduites de l'élève identifiées qui ont été visées par les objectifs du IEP l'empêcheront t-il ou elle de recevoir un avantage de son programme éducatif scolaire durant l'année scolaire régulière? **OUI/NON**

Sans la clause des services du ESY, la nature et/ou la sévérité de l'handicap de l'élève l'empêchera t-il ou elle de recevoir un avantage de son programme éducatif scolaire durant l'année scolaire régulière? **OUI/NON**

Sans les services de ESY, y a t-il des circonstances spéciales qui excluront mon enfant de recevoir un avantage de son programme éducatif scolaire durant l'année scolaire suivante? **OUI/NON**

Comment puis-je obtenir plus d'information concernant l'éligibilité du ESY et les services ou mes droits à la procédure de plainte en bonne et due forme?

Les informations exposées dans cette brochure seront discutées avec vous durant la réunion de la révision annuelle du IEP de votre fils ou de fille. Les informations concernant vos droits à la procédure de plainte en bonne et due forme sont expliquées dans la brochure du *Procedural Safeguards-Parental Rights* du Maryland State Department of Education. Si vous désirez de plus amples informations sur le ESY ou une copie du *Procedural Safeguards-Parental Rights* veuillez contacter les départements/bureaux suivants de Montgomery County Public Schools (MCPS):

Le Director of School-based Special Education Services (Directeur des Services d'Éducation Spéciale Basée dans les Écoles) au 301-279-3837

Le coordinateur de MCPS ESY au 301-279-3022

Division of Family and Community Partnerships (Division de l'Association Entre les Familles et la Communauté) au 301-962-3818 ou 301-962-3829

Ce document est aussi disponible sous d'autres formats sur demande sous Americans with Disabilities Act, en contactant le Public Information Office (bureau d'Information Publique), à 850 Hungerford Drive, Room 112, Rockville, MD 20850, ou par téléphone au 301-279-3391 ou par Maryland Relay (Relais du Maryland) au 1-800-735-2258.

Les individus qui ont besoin d'un interprète en langue des signes ou d'une translittération pour communiquer avec Montgomery County Public Schools (MCPS) peuvent contacter Interpreting Services (les Services d'Interprétation) dans Deaf and Hard of Hearing Program (le Programme pour les Sourds et Muets) au 301-517-5539.

MCPS interdit toute discrimination illégale sur la base de la race, de la couleur, du sexe, de la religion, de l'ascendance, de l'origine nationale, du statut marital, du statut socio-économique, de l'âge, de l'handicap, des caractéristiques physiques, ou des préférences sexuelles. Les renseignements et les plaintes concernant la discrimination ou les questions relevant du Titre IX comme l'égalité des sexes et l'harcèlement sexuel doivent être adressés au Office of the Deputy Superintendent of Schools au 301-279-3126, ou par Maryland Relay (Relais du Maryland) au 1-800-735-2258, ou écrire à ce bureau à 850 Hungerford Drive, Room 129, Rockville, MD 20850.



ROCKVILLE, MD

Published by the Office of Communications and Family Outreach
for the Office of Special Education and Student Services

